

République Française
 Département de la Haute-Corse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE

Séance du 09 février 2026

Délibération n°2026/013

**Objet : Organisation d'une foire pluriannuelle sur le territoire de Lisula-Balagna :
 demande de financement**

Nombre de membres 46			L'an deux mille vingt-six, le neuf février, à 17h30, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI.
En exercice	Présents	Votants	
46	24	25	
Pour	Contre	Abstentions	Monsieur Joseph SAULI est désigné secrétaire de séance. Le quorum est atteint.
21	1	3	
Présents : ACQUAVIVA Stella – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CECCADI Attilius – COLOMBANI Pierre – D'ORNANO Pierre-Paul – FRANCISCI Paul-Antoine – GUERRIERI Jean-Paul – GUIDONI Martine – LIONS Paul – MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – MARCON-VINCENTELLI Jeanine – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI-ROSSI William – MORTINI Lionel – PINAUD Jean-Michel – POLI Jean-François – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAULI Joseph – TORRACINTA Marcel.			
Absents représentés : POLI Pierre a donné procuration à MARCON-VINCENTELLI Jeanine			
Absents : ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BANDINI Christian – BASTIANELLI Ingrid – BASTIANI Angèle – BATAILLARD Camille – CANANZI Ange – CAPINIELLI Marie-Josèphe – CASTELLANI Jean-René – COLOMBANI Barthélémy – CUBADDA Charles – GENUINI Benjamin – GUERRINI Antoine – GUIDICELLI Paul – LE GALL Caroline – MARIANI Frédéric – MORETTI Jean-Baptiste – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – SAVELLI René – TURCHI François.			
Convocation envoyée le : 03/02/2026 Et affichée le : 03/02/2026		Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 10/02/2026	

Le Président expose qu'afin de renforcer l'action de la CCIRB en faveur de l'agriculture, des circuits courts et de la valorisation des savoir-faire artisanaux à l'échelle de son territoire, l'organisation d'une foire agricole et artisanale itinérante, la "Fiera Piuvaninca", constitue un levier structurant de développement local.

En effet, la CCIRB s'est engagée dans une stratégie de valorisation de son patrimoine productif et de soutien à ses acteurs ruraux. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la création de cette foire, dont la première édition se tiendra les 29, 30 et 31 mai 2026 sur les sites de Pigna et Pioghjula.

Cet événement itinérant a pour vocation de devenir un rendez-vous annuel tournant entre les différentes pièves du territoire. Ses objectifs principaux sont de valoriser les savoir-faire agricoles et artisanaux, de favoriser la transmission intergénérationnelle et de promouvoir la résilience alimentaire locale à travers le concept de "*a terra di u cumunu*".

Le projet bénéficie d'une dimension européenne par son articulation avec le programme de coopération FEAST dont les partenaires seront accueillis à l'occasion de la première édition.

Sur le plan financier, l'opération est estimée à 92 365 €HT : 36 365 €HT pour 2026 puis 14 000 € HT/annuel.

PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES	ANNEES	Montant €HT 2026	Montant annuel €HT 2027 à 2030	Total opération €HT
Logistique : Achats 50 stands en bois + bâches + accessoires tapis stands en bambou	2026	22 365	-	
Communication : Identité visuelle, affiches, flyers, banderoles	De 2026 à 2030 (5 pieve, 5 éditions)	1 000	1 000	
Programme et animations : Conférences, ateliers, jeux, animateurs et intervenants	De 2026 à 2030 (5 pieve, 5 éditions)	6 000	6 000	
Restauration et animation : Achats produits pour ateliers culinaires et dégustations	De 2026 à 2030 (5 pieve, 5 éditions)	3 200	3 200	
Documentation et captations : Vidéos et photos, publication documentaire	De 2026 à 2030 (5 pieve, 5 éditions)	3 800	3 800	
TOTAL		36 365	14 000	92 365

Cette opération est éligible à une demande de subvention auprès du Comité de Massif de la Collectivité de Corse sur le Schéma d'aménagement, de développement et de protection du massif Corse (SADPMC) :

Axe 4 – Soutien aux activités agro-pastorales et aux productions primaires

Mesure 4-1 : Agriculture pastorale de montagne et forêts

Le plan de financement proposé est le suivant :

	Fiera Piuvaninca – 5 éditions de 2026 à 2030
CDC Comité de Massif SADPMC 75%	69 274 €
CCIRB 25% +TVA	23 091 €
Total	92 365 € HT

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** l'organisation d'une foire pluriannuelle sur le territoire de Lisula-Balagne sur une période de cinq ans et sa 1ère édition sur la commune de Pigna les 29, 30 et 31 mai 2026 ;
- **D'APPROUVER** le budget prévisionnel et le plan de financement tels que présentés ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** l'inscription des dépenses correspondantes au budget primitif 2026 ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à solliciter une aide de 69 274€ au Comité de massif de la Collectivité de Corse ;
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de l'opération.

Fait à L'Île-Rousse, le 09 février 2026

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Joseph SAULI



Le Président,
Lionel MORTINI

